

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LES 25 FRANCS

Baudin est mort pour 25 francs, sur la barricade du faubourg Saint-Antoine. M. Tourgnol, qui n'a pas envie de mourir du tout, estime qu'il lui faut, pour vivre, quelque chose de plus. Vingt-cinq francs, c'était bon pour les gens du XIX^e siècle ! Ceux du vingtième en demandent quarante. On est partisan du progrès, que diable !

Que M. Tourgnol, et les deux cent soixante députés qui ont signé sa proposition, désirent toucher 15,000 francs au lieu de 9,000, cela se comprend sans qu'on ait besoin d'explication. Comme le disait M. Dugué de la Fauconnerie, lors de son procès à l'occasion du Panama « lorsque quelqu'un vous offre de l'argent, on ne le repousse jamais. » Malheureusement, comme cet argent doit, pour entrer dans la poche de MM. Tourgnol et C^{ie}, sortir de celle du contribuable, il est nécessaire qu'on lui prouve, à cet honnête citoyen, que son député a vraiment besoin des 15,000 fr. qu'il prétend se faire allouer.

Savez-vous ce que cela représente, cette augmentation de 6,000 fr. par tête de député et de sénateur ? La bagatelle de 5 286.000 fr. qui, à 3 0/0 forment un capital de 176 millions. C'est donc un emprunt de 176 millions que l'Etat serait obligé de contracter pour satisfaire l'appétit de MM. Tourgnol et C^{ie}. Contribuables à vos poches !

Je vois bien des récalcitrants.

M. Tourgnol affirme que 9.000 fr. par an sont insuffisants pour qu'un député ou un sénateur vive convenablement à Paris, attendu qu'il a à payer ses frais d'élection, qui deviennent de plus en plus lourds, qu'il a à supporter les charges de sa fonction : prix aux sociétés, contributions aux œuvres de bienfaisance, réception de ses électeurs, frais de poste, etc.

Nous sommes d'accord. Mais est-ce pour payer tout ou partie de cela que le député touche une indemnité parlementaire ? Est-ce que ce mot même d'indemnité n'indique pas que l'Etat n'a pas l'intention de payer toutes ses dépenses, mais simplement de lui allouer une somme qui l'aidera à les payer ?

A qui la faute, si les élections coûtent si cher ? A qui en prendra, si le député cède une partie de son indemnité à son comité ? Pourquoi l'électeur, en fin de compte paierait-il des dépenses qu'il ne peut que réprouver.

Que M. Tourgnol propose une loi réglant l'affichage en cours de période électorale, cela vaudra mieux que de grever de 176 millions par an un budget déjà en médiocre état. D'autant plus que si l'on accordait les 15.000 fr., la débâche d'affiches augmenterait à la prochaine élection, et ils deviendraient aussi insuffisants que le sont les 9.000.

Le pays verrait d'un très-mauvais œil ses représentants se remplir le gousset à ses dépens. Le régime parlementaire, qui prête à tant de critiques, se déconsidérerait définitivement s'il entrait dans cette voie. Pour la besogne qu'il fait, 25 francs, c'est déjà bien payé !

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 18 mars 1899

M. Viger, dépose un projet sur l'organisation administrative des harras, et M. Bourrat un rapport sur les comptes d'exploitation de la compagnie P. L. M.

La Chambre vote ensuite la loi de modification au Code rural récemment adoptée au Sénat. Puis, elle reprend la suite de la discussion générale du budget de la marine.

M. l'amiral Rieunier cherché à réfuter le discours prononcé la veille par M. Lockroy et se livre contre ce dernier à des attaques inqualifiables qui soulèvent d'indignation toute la gauche. Il nie les efforts si souvent heureux et l'activité si féconde de ce civil alors que cependant les résultats acquis ne sont aujourd'hui plus guère contestés par personne.

Ce parti pris soulève de violentes réprobations.

M. Lockroy qui ne veut pas répondre quitte la salle à deux reprises.

Quant à l'orateur, il poursuit le cours de ses attaques personnelles contre ce qu'il appelle la « nouvelle école », ajoutant que le programme de cette nouvelle école ne saurait être pris au sérieux.

Il s'en prend à la presse, il attaque deux anciens ministres MM. Aube et Gougeard.

Enfin, la Chambre prononce le renvoi et décide que, pour en finir avec M. Rieunier, il y aura une séance lundi matin.

Séances du 20 mars

Dans la séance de la matinée M. Rieunier continue ses attaques contre M. Lockroy.

L'après-midi, le ministre de la marine déclare qu'il ne répondra pas à ces attaques personnelles qu'il ne peut que dédaigner.

Le prince d'Arenberg pose une question au ministre de la guerre au sujet de l'explosion de Bourges.

M. de Freycinet demande pour répondre qu'on veuille bien attendre les résultats de l'enquête qu'il a ordonnée.

On reprend la suite de la discussion du budget de la marine.

L'affaire Dreyfus

La fin de l'Affaire

M. le premier président Mazeau, interrogé par un de ses collègues du Sénat, lui a déclaré qu'on pensait, à la Cour de cassation, en terminer avec l'affaire Dreyfus dans la seconde quinzaine d'avril prochain.

Une lettre de M. Reinach

Un article paru dans le Journal du 18 mars, déclarait qu'en 1896-1897, M. Reinach avait recommandé Esterhazy pour le faire entrer au bureau des renseignements.

M. Reinach a adressé au gérant du Journal une lettre opposant à ce récit un démenti catégorique.

INFORMATIONS

Election au Conseil général

Voici les résultats des élections au conseil général qui ont eu lieu dimanche 19 mars :

Canton de Grenade (Haute-Garonne). — Serres, radical-socialiste 1.465 voix. Ucaye, rallié, 1.515 (élu). Cette élection avait lieu en remplacement de M. Barcouda, radical-socialiste.

Canton de Tarascon (Ariège). — Bergasse-Laziroules, est élu. Il avait pour concurrents, Paul Bonaves, radical-socialiste, et Pont, républicain.

Canton de Bourgaueuf (Creuse). — Duboveix, socialiste 1.179 voix (élu). Durand, opportuniste 1.152.

Canton de Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure). — M. Malicorne, républicain, est élu conseiller général.

Canton de Douvres (Calvados). — Deuxième tour de scrutin : MM. Tesnière, républicain, 1.499 voix, élu ; Lemerignier, radical, 1.122.

A l'Elysée

La réception du corps diplomatique par le président de la République, qui avait été ajournée en raison de la mort de M. Clari, nonce apostolique, a eu lieu samedi au palais de l'Elysée.

L'ambassadeur d'Angleterre, toujours souffrant et l'ambassadeur d'Allemagne, actuellement à Cannes et qui, d'ailleurs, avait été reçu en audience particulière avant son départ de Paris, s'étaient fait excuser.

Le comte de Wolkenstein-Trostburg, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, a présenté le corps diplomatique à M. Loubet et lui a exprimé, au nom de tous, ses félicitations et ses très respectueux hommages.

M. Loubet a remercié et s'est ensuite entretenu successivement avec chacun des chefs de mission présents, qui lui ont respectivement présenté le personnel de leur ambassade ou légation.

M. Mougeot à Avignon

M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, a inauguré dimanche, l'hôtel des postes, à Avignon.

Un grand banquet a eu lieu, divers discours ont été prononcés.

Après le banquet M. Mougeot a visité le palais des Papes.

M. Delombre à Reims

M. Delombre, s'est rendu à Reims dimanche.

Le ministre du commerce a parcouru la ville en voiture, puis il a visité les caves d'une des premières maisons de vin de Champagne.

A 3 heures M. Delombre a présidé la distribution des prix aux vieux ouvriers par la chambre syndicale du bâtiment.

En réponse à l'allocation du président de la Chambre syndicale, M. Delombre a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir, en termes très applaudis, toute la sollicitude du gouvernement de la République pour le monde des travailleurs.

En terminant, M. Delombre a salué d'avance le succès de la grande fête du travail que l'on prépare en ce moment, succès qui donnera à la démocratie française une foi nouvelle en l'avenir.

Notre commerce avec l'Italie

Le ministère du commerce communique la note suivante :

« Du 1^{er} janvier au 28 février 1899, les marchandises italiennes importées en France se sont élevées à 25 millions 271,000 fr. et les marchandises françaises exportées pour l'Italie à 27 millions 824,000 fr.

« De la comparaison faite avec la même période de l'année 1898, il résulte une augmentation de 3 millions 803,000 fr. pour les marchandises italiennes, et une augmentation de 7 millions 486,000 fr. pour les marchandises françaises. »

Inauguration du médaillon Lefèvre

Un médaillon représentant les traits du docteur Lefèvre qui a rendu à l'hygiène navale des services considérables, vient d'être inauguré à l'école du service de santé.

Ce médaillon, coulé en bronze dans les ateliers de M. Gauthier, a été donné à Bordeaux et à nos cinq grands ports de guerre : Brest, Rochefort, Toulon, Cherbourg et Lorient.

A Marseille

Les généraux Brault Deloye et Laurent ont terminé samedi une tournée d'inspection des défenses de Marseille. Ils ont inspecté les diverses batteries, examiné la question de la défense de l'embouchure du futur canal de Marseille au Rhône, et visité les îles Pomègue et Ratonneau, qui sont la base du système de défense de Marseille.

Les Alsaciens-Lorrains

L'assemblée annuelle de l'Association générale d'Alsace-Lorraine a été tenue, dimanche, à la mairie du 10^e arrondissement.

M. Th. Bech, directeur de l'Ecole alsacienne, chargé du rapport annuel, a rappelé les secours de toute nature distribués cette année, ainsi que les bourses délivrées à ses adhérents. Au total, il a été dépensé plus de 3 millions de francs.

On a procédé ensuite à la distribution des prix aux boursiers de l'association et, à la fin de la séance, au renouvellement par tiers des membres du conseil d'administration.

Les assassins de M. de Morès

M. Jules Delahaye de retour d'Afrique, où il vient de faire un enquête sur M. de Morès, se déclare absolument certain que les assassins de M. de Morès ont des complices dans l'administration française. Il a déposé, au nom de M^{me} de Morès et en son nom, une plainte contre eux. Il affirme qu'il fera la preuve de son accusation.

Encore des explosions

Des explosions ont eu lieu samedi dans une cartoucherie de Marseille et à l'école de pyrotechnie de Bourges. La première n'a causé que des dégâts matériels, il n'en est malheureusement pas de même à Bourges où il y a eu plusieurs tués et blessés.

Grave incendie

Un terrible incendie a éclaté dans l'après-midi de vendredi, dans un hôtel de New-York.

Il y a de nombreuses victimes, les pertes matérielles s'élèvent à un million de dollars, soit cinq millions de francs.

Petites nouvelles

L'Association Coloniale Française de la jeunesse donnera sa fête annuelle : concert suivi de bal, le mercredi 22 mars, à neuf heures du soir, dans l'Hôtel des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, au bénéfice des victimes de la Catastrophe de Toulon.

— M. Le Gall, inspecteur en chef des services administratifs de la marine, ancien directeur du cabinet du Président de la République, a été nommé trésorier-payeur général du département du Gard, en remplacement de M. Laurenceau, décédé.

— Le texte de la proposition de M. Combes, tendant à la suppression du baccalauréat a été définitivement adopté par la Commission.

CHRONIQUE LOCALE

Médaille coloniale

La médaille coloniale vient d'être décernée aux nommés :

Barrès, Jean, à Sousceyrac ; Larigaldie, Louis, à Sabadel (Latronquière) ;

Mazières, Antoine, à Sousceyrac ; Ricros, Achille, à Sousceyrac ; Soulié, Jean-Pierre-Théodore, à Cahors.

Congés

Sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, M. le préfet a fixé au mercredi 29 mars courant, le jour de congé accordé à l'occasion de son élection, par M. le président de la République.

Les vacances de Pâques dans les écoles primaires publiques de tout ordre, commenceront donc le mardi 28 mars, après la classe du soir.

La rentrée des classes aura lieu le lundi 10 avril à l'heure réglementaire.

CAHORS

Mutation

Par décision ministérielle en date du 16 mars courant, M. Delfour, conducteur des ponts et chaussées de 3^e classe, attaché dans le département du Lot, est mis à la disposition de M. le ministre des colonies, pour occuper un emploi dans le service des travaux publics de l'Indo-Chine.

Contributions directes

Par arrêté de M. le Directeur général des contributions directes, en date du 16 courant, M. Chaumont, contrôleur à Espalion, non installé, est nommé à Cahors en qualité de premier commis de direction (3^e classe), en remplacement de M. Bonnard, mis en disponibilité sur sa demande.

Toutes nos félicitations à M. Chaumont.

Tabacs

Résultats des livraisons de 1899, récolte 1898

9.271 planteurs ont livré 1.542.627 kil. de tabacs qui ont été payés 1.673.556 fr. 45 soit au prix moyen de 108 fr. 48 par 100 kil.

En 1898 les livraisons faites par 9.024 planteurs avaient produit 2.440.251 kil. de tabacs payés 2.547.134 fr. 35 soit un prix moyen de 104 fr. 38 par 100 kil.

Au 7^e

Par décision ministérielle du 16 mars, M. le Dr Viéla, médecin major de 2^e classe au 7^e d'infanterie, a été désigné pour être détaché pendant la saison de 1899 à l'hôpital thermal de Vichy.

Usine de Luzech

On nous prie d'annoncer que la réunion générale des actionnaires de la Société nationale des Gaz liquéfiés aura lieu samedi prochain, 25 mars, à 4 heures du soir, dans l'une des salles de l'hôtel de ville de Cahors.

Ordre du jour :

- 1^o Compte-rendu de l'Emission.
- 2^o Communication de M. Picot, ingénieur.
- 3^o Préparation de l'assemblée générale constitutive.

Toutes nos félicitations aux promoteurs de cette affaire qui entre dans la période d'exécution.

Cette usinesera, nous en sommes convaincus, très profitable à notre région si déshéritée au point de vue industriel.

Conférence de M. Le Bret

M. Le Bret traitera samedi le sujet suivant :

L'Etat, le contrat social, la déclaration des Droits de l'homme.

Le culte des grands hommes, calendrier nouveau.

Conférence

Nous rappelons que ce soir aura lieu, à l'hôtel-de-ville, la conférence de M. Mergier, directeur de l'Ecole normale, qui parlera de « l'espèce en histoire naturelle ».

Cette conférence sera la dernière de celles du mardi.

Exposition de peinture

Nous avons vu les lumières matinales, finement dorées, du Communal de Larnagol; les lumières vespérales de la Chaussée du moulin Janin, avec la note vibrante des toits ensoleillés; nous nous sommes attachés aux violets savamment orchestrés de l'église de Saint-Cirq-Lapopie. Mais la lumière est un monde, un infini. Voici des lumières de légende et d'estompe, des lumières adorablement mourantes sur le ruisseau du Célé, sur ces arbres du fond noyés au pays des rêves et des langueurs où l'on va par une barque précise.

N'oubliez pas deux paysages méditerranéens, la pointe du Pradon, la pointe de

Gien, distincts dans la communauté de la mer et du soleil. Ah! ces bleus uniques et personnels, dont la rétine ne peut plus se désenchanter! Ce n'est pas le bleu pâle et languissant des lacs où voguent les Elvires, le bleu sombre et stoïque des ravins ébranlés par le cor de Roland; mais un bleu lumineux, ardent, sensuel, dont on s'attend à voir surgir, dans leur nudité triomphante, les sirènes de Gervais.

Passons des paysages à ce qu'on appelle improprement des natures mortes, puisque le soleil les anime encore, et qu'au surplus ce sont des aliments dont la vie humaine s'entretient. Je jette un nouveau regard aux pommes savoureuses dont la Bretagne s'honore, au chaudron flamboyant dont Rembrandt même serait jaloux. Voici un coin de table où l'on s'installerait volontiers au banquet de la vie, des fromages appétissants assez, pour que le soleil lui-même les lèche et s'y attarde; un five o'clock autour duquel vont bientôt se réunir et caqueter quelques mondaines, expertes à relever la fadeur du thé par un filet de médisance. Ces oranges ouvertes, dorées sur tranches, sont fort joliment troussées. Saluez un familial pot-au-feu, bœuf classique, plantureuses carottes, chou paterne, le tout enveloppé d'une lumière douce et tendre qui symbolise la poésie du foyer.

Les études de fleurs pour la composition décorative, manifestent, sous une forme en quelque sorte analytique, la maîtrise de M. Roubaud dans le dessin; dans les tableaux, l'intensité, la sincérité de sa coloration qui retient le regard et l'esprit feraient presque oublier l'impeccable sûreté du dessin. Ici, le dessin apparaît et triomphe sans concurrence. Voyez de près, ces éléments du chrysanthème pour éventail, dont la précision soutenue se relève encore par le contraste avec un animal de légende, un diable japonais comme il s'en loge toujours, japonais ou non, dans la pudeur des éventails. Notez ces branches de roses, le travail délicat des attaches, le fin relief des nervures, l'ondoyante souplesse des pétales, toute une décoration jolie pour éventail ou robe de bal, pour jeune fille épanouie, rose elle-même, du milieu des roses; puis, à côté, des pavots énormes, des papaverts dessinés avec vigueur, avec des hachures nettes et décisives, des pavots dont nous ornerons quelque une de ces robes vert pâle en lesquelles s'enchaînent les douairières.

Cette exposition, en somme et pour nous résumer, est l'œuvre d'un solide et fier dessinateur, vivant d'accord, ce qui est rare, avec un coloriste chaud et savoureux. Toutes les vibrations de la palette contemporaine se retrouvent ici, dans une subordination harmonieuse aux exigences éternelles du plan et du contour qui excluent la dissolution déconcertante de l'atomisme, du pointillisme et du tachisme.

Cette exposition est, en plus, une innovation, une réformation, une révolution pour les rétines, dont la vision attendue s'enchantait encore aux lourdes sombres du bitume académique, au deuil des couleurs épaissies par la tradition et par la copie, aux effets funéraires d'un soleil embaumé sous la coupole de l'Institut.

C'est surtout à vous, Mesdemoiselles, que cette exposition s'adresse, à vous qui aimez les lumières, les couleurs, les sincérités et qu'une détestable éducation confine dans le mensonge des préjugés et des chromos. Fuyez comme la peste, haïssez, désaimez les chromos, les hideux chromos, dont la fausse précision est du mécanisme et dont le sourire est du vernis, les chromos qui sont à la peinture ce qu'est à la musique l'orgue de Barbarie. Réapprenez la vérité et la nature: vous ne sauriez avoir de meilleur maître, de plus sûr guide de votre conscience artistique que M. Roubaud. Et comme tout s'enchaîne, et qu'une fois dans la vérité on n'en peut plus sortir, la vraie peinture vous donnera le sens de la vie vraie, de la franchise indissoluble, des idées claires et distinctes dont le dessin ferme et délicat déminera désormais la couleur ardente de vos impressions.

UN AMATEUR.

Taxe du pain

A partir du 21 mars 1899, et jusqu'à nouvel avis, le prix du pain dans la commune de Cahors demeure fixé comme suit :

- Pain de luxe, le kilo, 0,30.
- Pain blanc, id. 0,27,50.
- Pain bis, id. 0,22,50.

L'acétylène

RÉSUMÉ DE LA CAUSERIE DE M. CAHIER

L'acétylène, dont il est tant parlé maintenant, a été découvert en 1836, produit par synthèse par M. Berthelot en 1862 à l'aide de l'arc voltaïque jaillissant dans l'hydrogène.

On le prépare facilement depuis 1894 par l'action de l'eau sur le carbure de calcium. Ce corps est une sorte de pierre gris-brun, très dure que l'on fabrique par la chaleur du four électrique de M. Moissan, dont la température 3500° est suffisante pour la chaux et la combiner au charbon.

L'électricité est produite par des dynamos qu'actionnent des chutes d'eau. La France possède 18 usines à carbure, dont une à Albas qui fabrique chaque jour 400 à 500 kg. d'un excellent carbure. Le prix du carbure varie, suivant les qualités de 45 à 65 francs les 100 kg.; le rendement en gaz est de 250 à 310 litres par kg. de carbure. Celui d'Albas tire 300 à 306 litres par kg. et vaut 52 centimes le kg.

L'avidité du carbure de calcium pour l'eau, fait employer ce corps pour préparer l'acétylène destiné à l'éclairage, pour fabriquer l'alcool absolu, concentrer les jus sucrés; c'est un corps antiseptique qu'on utilise en chirurgie et en viticulture.

L'acétylène est un gaz composé de charbon et d'hydrogène, très reconnaissable à sa forte odeur brûlée dans des bees spéciaux, sa flamme est remarquable par son pouvoir éclairant, 12 à 14 fois plus grand que celui du gaz d'éclairage par sa fixité et sa blancheur. L'éclairage à l'acétylène gazeux est économique et hygiénique; il coûte deux fois moins que l'éclairage au gaz de houille, il est moins toxique que celui-ci, il est sans danger quand on emploie des appareils producteurs perfectionnés et installés à l'air libre. Un bec à acétylène n'échauffe pas et ne vicie pas l'air autant qu'un bec de gaz d'éclairage.

On produit l'acétylène gazeux (l'acétylène liquide doit être exclu, il est très dangereux à manier) à l'aide de gazogènes spéciaux, dont les nombreux types peuvent être classés en trois catégories: gazogènes à chute d'eau sur le carbure, gazogènes à cloche dans lesquels l'action de l'eau est réglée par le débit du gaz, tel est l'appareil de M. Depeyre de Cahors, et les gazogènes à chute de carbure dans l'eau.

L'éclairage à l'acétylène est sans danger si l'on observe les prescriptions suivantes: Employer un bon gazomètre, installé à l'air libre qui ne donne ni surproduction du gaz, ni échauffement appréciable et ne permette pas le mélange d'air et de gaz; charger les appareils pendant le jour; conserver le carbure dans un endroit sec à l'abri de l'humidité, et éviter de le manier ou de le débiller en présence d'une flamme; veiller aux fuites de gaz et à la fermeture des robinets. L'éclairage à l'acétylène à cause de ses précieuses qualités a un avenir assuré dans les endroits où il est impossible de produire la lumière électrique à l'aide de forces naturelles.

Pendant toute la durée de la causerie, la salle a été éclairée en partie à l'aide d'un appareil portatif inventé par M. Lacombe, sous-directeur de l'usine à carbure d'Albas. Cet appareil, remarquable par son faible volume, la sûreté de sa production et de son débit, la facilité de son maniement a pu faire fonctionner à la fois devant les auditeurs émerveillés deux bec puissants, un brûleur à deux bees et un brûleur à aseptiser les vignes et les arbres fruitiers, car l'appareil peut servir à volonté à la maison ou dans les champs.

Actes de probité

Mlle Gauthier, élève au collège de jeunes filles, a déposé au bureau de police un porte-monnaie renfermant une petite somme d'argent, un chapelet et deux médailles, qu'elle a trouvé sur la voie publique.

* * *

M. Paul Durand, employé des postes, a trouvé sur la voie publique un fume-cigarettes d'une certaine valeur, qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Réunion publique

Le Comité socialiste de Cahors, adhérent au Parti Socialiste Révolutionnaire de Paris, organise, pour demain soir 22 mars, à 8 heures précises, au théâtre, une conférence publique et contradictoire, avec le concours du citoyen Ebens, publiciste, membre de la commission administrative

du Comité Central du Parti Socialiste Révolutionnaire.

Entrée: 25 centimes; gratuite pour les dames.

Théâtre

Le mercredi 5 avril, nous aurons une représentation de

LES P'TITES MICHU

que l'un de nos confrères parisiens apprécie ainsi:

Jolie pièce, plus jolie musique; le tout monté avec soin et élégance et joué dans la perfection. Cette jolie aventure, contée gaîment, sans un mot égrillard, sans une scène à double entente, est agrémentée d'une partition dont la science n'exclut pas la fraîcheur et l'agrément. C'est délicat tout en restant chantant. C'est charmeur tout en restant joyeux.

La musique d'André Messager doit être, dans un avenir prochain, chantée dans les salons parisiens par toutes les jeunes filles qui seront venues voir la pièce.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 21 mars 1899

Naissance

René, rue du Château, 11.
Imbert, Berthe-Yvonne, rue du Rempart, 8.
Cazaly, Marie-Joséphine, rue Fénelon, 2.
Delgal, Joseph-Emmanuel, à la Maternité.

Publications de Mariages

Matern, Joseph, vigneron et Solbach, Louise, sans profession.
David, Charles-Noël, sans profession, et Lafferrerie, Berthe-Maria, sans profession.
Grangié, Pierre-Paul-Eugène, commis des ponts et chaussées et Arteil, Marguerite-Noémie, professeur à l'école normale de Cahors.
Debons, Pierre, militaire retraité et Baudet, Eugénie-Hortense, sans profession.

Décès

Talou, Marguerite-Marie-Louise, 3 mois, à Cabessut.
Saffroy, Linda-Jeanne, 6 ans, rue du Portail Alban, 9.
Séguy, Jeanne, veuve Troussel, marchande de truffes, 83 ans, rue Lastié, 22.

Arrondissement de Cahors

St-MÉDARD (Catus). — Election du maire. — M. Devès a été élu le 19 courant, maire de la commune de St-Médard (Catus).

CASTELNAU. — Incendie. — Dimanche soir, à 10 heures, la paisible ville de Castelnau a été mise en éveil par les cris: « Au feu! au feu!»

Arrivés sur les lieux du sinistre, nous apprenons que la mère Bernadou venait de mettre le feu à son lit, par imprudence, en garnissant une lampe à essence sans avoir éteint la mèche.

On a pu sauver le père Bernadou couché dans ce même lit et infirme depuis quelque temps; il a été légèrement brûlé au bras et à la jambe droite.

Grâce aux prompts secours, les progrès de l'incendie ont été vite arrêtés.

Le lit et quelques chaises ont été brûlés; à 11 heures tout était éteint.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Concert. — La société musicale les Artisans réunis, a donné dimanche, sur la place de la Raison, un concert des mieux réussis. L'exécution des cinq morceaux portés au programme a été parfaite.

M. Lambert ferait certainement bien de fortifier les contrebasses.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Transfert de deux somnambules. — La gendarmerie de Gourdon a transféré, le 17 mars, à Dax (Landes) deux femmes: Scherrer, Christine, 39 ans et Héna, Adèle, 27 ans, somnambules, arrêtées ces jours derniers par la brigade de Labastide-Murat, en vertu d'un mandat d'arrêt du Juge d'instruction de Dax, sous l'inculpation d'escroqueries.

Voilà des somnambules qui avaient oublié de se prédire l'avenir à elles-mêmes!!!

— Accident. — Ces jours derniers, le

nommé Louis Roques, soldat au 9^e de ligne à Agen, en congé de convalescence à Prouillac, près Gourdon, étant sur le point de rejoindre son régiment, était allé chercher son fusil de chasse à peu de distance de la maison d'habitation de ses parents. A un moment donné, l'arme qui était chargée glissa de son épaule et tomba à terre ; le choc ayant fait partir le coup, la décharge alla se loger dans la jambe gauche du soldat, près de la cheville, lui faisant une affreuse blessure qui d'après l'avis du médecin, ne met pas ses jours en danger, mais entraînera une incapacité de travail assez longue.

LE VIGAN. — Incendie. — Le 16 mars dernier une grange et un hangar, appartenant à M. Salesse, Jean, propriétaire, au Vigan, ont été la proie des flammes.

Les causes de l'incendie sont inconnues. Les pertes, évaluées à 600 fr., sont couvertes par une assurance à la Compagnie « Le Soleil ».

CARLUJET. — Echos de la conférence. — Pas curieux ces habitants de Carlujet. Nous avons assisté par hasard à la conférence faite par le professeur d'agriculture et, est-ce parce que, annoncée d'abord à la mairie où tout le monde eut pu entrer, elle a eu lieu ensuite dans la salle d'école des garçons d'où la présence du maître a tenu bien des gens à l'écart ? est-ce apathie ? Le fait est qu'il n'y avait pas vingt personnes, c'était piteux

La Revue de France (4^e année) 55, Avenue de La Bourdonnais, Paris, demande, dans toutes les villes de province des représentants sérieux pouvant s'occuper activement de la recherche facile d'abonnements et de publicité. **Fortes remises.**

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

La Commission Sportive de l'Union Vélocipédique de France prie MM. les coureurs d'adresser leur demande de licence professionnelle au moins une semaine avant le jour des courses pour lesquelles ils doivent la posséder. Joindre à la demande la somme de 5 francs si les coureurs sont unionistes, ou de 20 francs s'ils ne le sont pas, en un mandat à l'ordre du trésorier de l'U.V.F. 21, rue des Bons Enfants, à Paris.

Par suite des explications fournies par M. Jeanne, chef-consul de l'U.V.F. à Nantes, la disqualification dont avait été frappé le vélodrome Beauséjour est levée du 12 mars.

Disqualification d'un mois du 12 mars au 11 avril inclus est prononcée contre le vélodrome du vallon des Fleurs, à Nice, et contre les coureurs Frantz Verheyen, Noel et Lautermann. Quant à Jacquelin et Deschamps, leur disqualification est prorogée jusqu'à la même date, c'est-à-dire jusqu'au 11 avril inclus.

La Commission sportive a reçu avis de l'I.C.A. que le vélodrome de la Spezzia en Italie était disqualifié par l'Unione Velocipedistica Italiana, et que toute course sur ce vélodrome était interdite aux coureurs sous peine de disqualification.

Variétés

Le procès Bianchini

Une affaire bien parisienne ! Mme Bianchini était en instance de divorce ; trouvant sans doute que l'affaire ne marchait pas assez vite, elle tenta d'empoisonner son mari avec de l'atropine. Heureusement pour le mari, cette tentative fut découverte à temps et le... gêneur, aux trois quarts mourant, fut éloigné de sa femme : aujourd'hui il se porte comme vous et moi.

Jusqu'ici rien que de très banal. Voici en quoi l'affaire devient piquante. Supposez que vous êtes juré et que vous ayez à répondre sur un cas pareil ; à la phrase sacramentelle : « l'accusée est-elle coupable, » répondez vous *oui*, répondez-vous *non* ? D'aucuns prétendent que la réponse est toute simple et que si la tentative d'empoisonnement est bien démontrée on ne peut répondre que *oui*, en accordant toutefois les circonstances atténuantes puisque la victime est hors de danger.

Eh bien, vous n'y êtes pas ! Il paraît que ce n'est pas si simple que cela. J'avais oublié de dire, il est vrai, que Mme Bian-

chini appartient au Tout-Paris, que c'était une mondaine très répandue ne manquant pas une seule première. Il paraît que les rigueurs du code ne sont pas faites pour les personnes de cette catégorie.

Vous en doutez ? Écoutez les doléances de la plupart des journaux parisiens. Cette pauvre Mme Bianchini ! Elle était coupable c'est vrai, ou du moins, tout le monde croyait qu'elle l'était, « mais c'était plutôt détraquage de cerveau que perversité de cœur. » Et voilà qu'elle est condamnée à cinq ans de réclusion. Cinq ans de réclusion pour avoir tenté d'empoisonner son mari : c'est odieux ! C'est tellement odieux, qu'une société très sélect, finement gantée, s'était rendue à l'audience pour faire une ovation à l'acquittée ;... elle n'a pu que témoigner sa mauvaise humeur en entendant le verdict.

Vrai, il semble que l'on rêve. Il faut que notre cerveau de provinciaux, soit particulièrement construit ! Ou cette femme était détraquée et alors il fallait l'enfermer dans une maison de santé ou elle était responsable de ses actes et alors... alors, ma foi, je ne comprends pas pourquoi on ne lui appliquerait pas la loi commune. Mais nous n'y entendons rien, vous dis-je.

Vous vous rappelez peut-être une autre affaire célèbre qui s'est jugée en Angleterre il y a quelques mois. Un gentleman descendant d'une des plus illustres familles, fut condamné à cinq ans de travaux publics pour escroquerie. Même société à l'audience, mêmes sourires au débat, mêmes apprêts d'ovation et... naturellement même déconvenue.

Ah ! si au lieu de faire partie du Tout-Paris, si au lieu d'appartenir à une aristocratie quelconque on était de ceux que la faim pousse à enlever un pain de la devanture d'un boulanger, son cousin, ce serait alors le cas de sévir. Et ceux qui s'indignent d'une condamnation à cinq ans de réclusion pour tentative d'empoisonnement, s'indignent bien davantage lorsqu'on acquitte une femme qui a volé un pain pour donner à manger à son enfant mourant de faim, car même dans ces circonstances

Voler un pain, quel crime abominable !

Décidément, je dois être bien provincial ! Il me semble vaguement qu'un procès analogue au procès Bianchini s'est déroulé il y a quelques années en Algérie. L'accusée avait tenté, également, d'empoisonner son mari, lequel l'avait aussi heureusement échappé belle. Cette femme fut condamnée à sept ans de travaux forcés. Et si ma mémoire est fidèle, il me souvient que la plupart des journaux de cette époque, même ceux de Paris, se partagèrent en deux camps : ceux qui trouvaient la peine raisonnable et ceux qui la trouvaient trop faible.

Il est vrai que l'accusée d'alors n'appartenait pas au Tout-Paris, car dans ce cas elle aurait eu au moins une bonne presse.

Peut-être qu'après tout cela lui était bien égal.

LE BRETON.

BULLETIN FINANCIER

Le marché des fonds d'Etat est encore hésitant, mais celui des actions de nos Sociétés de crédit et des valeurs industrielles est des plus fermes et très animé.

Le 3 0/0 cote 102,27 ; le 3 1/2 0/0 103,67. Le Crédit Foncier est demandé à 765 ; Le Crédit Lyonnais à 898 ; La Société générale à 580 ; Le Comptoir National d'Escompte à 610. Le Suez s'avance à 3,720. L'Italien cote 94,90, l'Extérieure 58,70 le Turc D 23,05, le Russe 3 0/0 1891 94,20.

Au comptant, les obligations des chemins de fer économiques sont recherchées à 459. L'émission des obligations de la compagnie des voitures l'Abeille a eu un plein succès, les titres offerts ont été souscrits par 1080 souscripteurs.

L'Assurance sur la Vie
Les capitaux assurés en 1898 par les compagnies françaises d'assurances sur la Vie se sont élevés à 349.626.929 francs soit 12.013.338 fr. de plus qu'en 1897. Dans cette production globale le premier rang appartient à la Nationale qui a réalisé pour plus de 57.000.000 d'affaires nouvelles. La Compagnie qui la suit de plus près n'atteint qu'un chiffre inférieur à 56 millions.

MIEUX QU'UN LEGS.

Dans la Loire-Inférieure, sur le territoire de la commune de Héric, est un groupe de petites fermes, sur lequel nous invitons le lecteur à se porter en imagination. C'est une localité isolée, loin de la grande route, et les habitants n'ont que peu de rapports avec le monde affairé qui les entoure. Le puissant souffle des grandes villes n'est rien qu'une faible pulsation, et cependant les journaux et autres matières imprimées qui pénètrent dans tous les coins

et recoins du monde civilisé, parviennent à ces vilageois avec la visite quotidienne du facteur rural.

Il y a quelque temps, dans une des fermes de ce hameau, on aurait pu voir un jeune homme assis au coin du feu. D'un air distrait, il remuait les branches sèches qui brûlaient dans l'âtre tandis que ses compagnons étaient en train de travailler dans les champs. Lui seul restait à la maison, et la raison ressort d'une lettre qu'il nous écrivait environ dix-huit mois après l'incident que nous venons de rapporter : —

« Je vous écris, » dit-il « pour vous remercier d'avoir été la cause de ma guérison. Pendant plus de dix-huit mois j'ai été affreusement malade. Il m'aurait été bien difficile de dire en quoi consistait mon mal. Je ressentais de vives douleurs dans l'estomac ; je ne mangeais que très peu et le peu que je prenais me pesait comme du plomb. Il y avait là absence complète de vie et de chaleur. Je souffrais aussi beaucoup de la tête et des côtés. Étant toujours au grand air et travaillant dur, mon sommeil d'autrefois était celui d'un homme robuste et bien portant et naturellement fatigué, tandis que maintenant il était interrompu et agité. Je ne faisais que me tourner et me retourner dans mon lit vainement à la recherche d'un sommeil prolongé et réparateur. Le lendemain matin je me sentais plus fatigué que je ne l'étais autrefois après une journée de travail.

« Comme le peu que je mangeais ne suffisait pas à me soutenir, mes forces diminuaient de jour en jour. Je devins excessivement faible, pâle et maigre. De temps à autre je devais m'abstenir de tout travail et rester à la maison — triste abattu et inutile. Comme aucun médicament ne réussissait à me soulager je commençais à craindre un résultat funeste. Je comprenais bien que si je ne pouvais pas manger je ne pouvais certainement pas vivre longtemps. J'étais donc au désespoir de voir que le mal ne faisait qu'empirer.

« C'est à ce moment-là — si plein d'ennuis et de tristesse — que le facteur me remit un petit livre qui était à mon adresse. J'ignorais alors qui me l'envoyait, mais en tout cas c'était une bonne aubaine pour moi comme vous allez en juger. Poussé par la curiosité je me mis à lire le petit livre. Il traitait des maladies, de ce qu'elles sont, et donnait le moyen de les guérir. Le tout était expliqué si simplement et si clairement que je n'éprouvai aucune difficulté à comprendre. Je vis bientôt que mon mal n'était autre que la dyspepsie ou indigestion chronique, et que la prostration des nerfs ainsi que les douleurs à la tête et aux côtés n'étaient pas des maladies séparées mais qu'elles provenaient d'une seule et même cause : la fermentation des aliments non digérés dans le corps. Le remède préconisé était la Tisane américaine des Shakers. Le petit livre contenait en outre des lettres et des comptes-rendus de guérisons opérées par ce remède. Le langage était si sincère que je n'eus plus de doute de la véracité des faits énoncés : c'est pourquoi je me procurai sans plus tarder un flacon de votre Tisane. Je l'avais à peine fini que je ressentis un grand soulagement. Je mangeais désormais avec appétit et bien moins de douleurs. En continuant cet excellent traitement la santé me revenait, peu à peu. Il me semblait renaître à la vie. On eût dit qu'un sang nouveau coulait dans mes veines et que mon ancienne vigueur m'était enfin rendue. Mon sommeil était maintenant naturel et calme. Je pus bientôt me remettre au travail. En un mot quatre flacons de Tisane américaine des Shakers m'ont complètement guéri. Je travaille aussi durement qu'autrefois, ma digestion est parfaite et je n'ai plus à me plaindre de quoi que ce soit. Tout en vous remerciant, je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent. » (Signé) Pierre Gugaud, cultivateur, à la Coindière, Canton de Nort, Cne. de Héric (Seine-Inférieure), le 8 octobre, 1897.

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Courossé, adjoint de Héric.

Si le facteur avait apporté à notre correspondant la nouvelle inattendue d'un gros héritage, il eût été sans doute le bienvenu, mais étant donné les circonstances, le petit livre qui l'amena à faire usage d'un remède sauveur, rendit un plus grand service à ce jeune homme. Et ce livre est pour tous : il ne coûte rien. M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), en enverra *franco* un exemplaire à quiconque lui écrira pour le lui demander. Prix du flacon 4 fr. 50 ; 1/2 flacon 3 fr. 00.

Dépôt — Dans les principales Pharmacies, Dépôt Général — Fanyau, Pharmacien, Lille, Nord (France).

Bibliographie

Les Chansons de Béranger

La publication en livraisons à 10 centimes des *Chansons de Béranger* était bien faite pour obtenir un succès vraiment populaire. Béranger est le plus populaire de nos chansonniers, mais on ne connaissait ses chansons qu'imparfaitement parce qu'il n'en existait pas d'édition à la portée de tous et que les airs n'en étaient pas notés. La lacune est comblée. Les éditeurs Garnier frères viennent d'avoir l'heureuse idée de faire paraître les *Chansons de Béranger* en livraisons à dix centimes, soigneusement éditées avec de superbes illustra-

tions, la musique harmonisée par F. Casadesus et des accompagnements appropriés au style des chansons.

La 90^e livraison vient de paraître ; elle contient : *Le Pèlerinage de Lisette*, *le Chapeau de la Mariée* — *Plus d'oiseaux*.

Il faut posséder cette nouvelle édition des chansons de Béranger. Leur publication en livraisons en rend l'acquisition facile.

Les éditeurs Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris, envoient une livraison spécimen à toutes les personnes qui en font la demande.

USAGES LOCAUX EN VIGUEUR

DANS LE DÉPARTEMENT (1)

En 1855, le Gouvernement prescrivit de faire constater et recueillir, dans l'intérêt des services administratifs et judiciaires, les usages locaux auxquels se réfèrent diverses dispositions législatives et qui ne sont pas le résultat évident et direct d'un article de loi.

Ce travail élaboré par des commissions organisées dans chaque canton sous la présidence du juge de paix, a été, pour le Lot, vérifié et contrôlé par une commission centrale composée des membres du Tribunal civil de Cahors et de juristes autorisés.

Les usages locaux ont force de loi pour toutes les matières qu'ils contiennent. Ils concernent particulièrement l'industrie rurale dont les intérêts se trouvent liés aux questions des baux à ferme, de la vaine pâture et du parcours ; du curage des cours d'eau ; des distances à observer pour les plantations des arbres ou les constructions, etc.

Nous avons pensé que la publication du recueil des usages locaux dans le département présentait une certaine utilité.

Nous recommandons ce volume à MM. les Maires du département, il peut leur être, fréquemment, d'une très grande utilité.

(1) Une brochure de 104 pages, franco contre un mandat-poste de 2 fr. adressé à l'imprimerie A. Coueslant, Cahors.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques 1899

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans rendra valables jusqu'au Jeudi 13 Avril inclus les coupons de retour des billets d'aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés, aux conditions de son tarif spécial G V n° 2, pendant la période du samedi 25 mars inclus au mercredi 12 avril inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 13 avril.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 22 Mars au 1^{er} Avril 1899, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins, (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1^{re} classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours, à partir du jour du départ, et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis* un joli morceau de musique pour piano.



QUINQUINA DUBONNET
Appétit, Tonifie et excite l'Appétit. — Se trouve partout.

LE
DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

TROISIÈME PARTIE

Le contrat

II

— Nous n'avons pas le temps, dit-elle, de parler de notre amour. Nous savons, par ce que nous ressentons mutuellement, ce qu'il est, ce qu'il vaut ! Nous avons quelque chose de plus important, de plus grave.

— Et qui peut être plus important, plus grave ? fit l'amoureux Edgar en attirant vers lui celle qu'il adorait.

— Votre salut, répondit la jeune fille.

Le petit-fils de l'amiral de Cordouan secoua tristement la tête.

— Mon salut, murmura-t-il. Qui peut me sauver maintenant ?

— Moi, dit nettement Ariane, moi avec votre aide, et c'est pour cela que je suis ici.

— Je suis condamné ! fit Edgar d'un ton découragé. On n'a ajouté foi ni à mon passé,

ni à mes protestations, ni à ma douleur, ni à mes larmes. Je croyais, par un dernier cri arracher à l'émotion du coupable l'aveu de son crime, de son odieuse trahison, mais là encore mon espérance a été déçue. Au lieu d'être épouvanté par mes menaces, par les soupçons que je laissais entrevoir, il a dû rire de mon impuissance, car il est resté impassible ; il ne s'est pas trahi. Aucune voix, dans la foule qui, la veille encore, semblait me croire tout entière innocent, aucune voix ne s'est élevée, après celle de mon avocat, pour me défendre, et on m'a emmené ! on m'a emmené condamné, tandis que l'autre.

Ariane frémissante, mit la main sur l'épaule d'Edgar son fiancé.

— Et cet autre, dit-elle, c'est bien celui que vous avez cru, que j'ai cru moi-même, ainsi qu'a dû vous le dire votre grand-père ?

— Toujours, répondit Edgar d'un ton sombre.

— C'est bien Henri Soulac ?

— Je n'en vois pas d'autre que lui.

— Le traître que l'on veut me faire épouser. Le jeune homme eut un sursaut brusque.

— Vous épouser ? dit-il. Il y songe encore ?

— Plus que jamais !

— Le misérable ! Il a eu l'audace de se représenter devant vous ?

— Il ne quitte pas la maison. Il ne quitte pas mon père.

— Et vous le voyez ? vous lui répondez ?

— Je me tiens à quatre pour ne pas lui cracher à chaque minute son crime à la face. Une fois même, je n'ai pas été maîtresse de moi,

et je lui ai presque dit, je lui ai presque crié que c'était lui que je soupçonnais, que nous soupçonnions.

— Et qu'a-t-il dit.

— Il a feint de ricaner, mais une pâleur s'est étendue sur sa face, une pâleur faite de terreur et de honte, s'il peut avoir honte encore, et tous ses os ont frémi.

— Et l'excès de son épouvante ne l'a pas trahi ? Votre père n'a rien vu ?

— Mon père m'a fait des reproches, mon père m'a dit que j'étais folle, et m'a défendu d'avoir désormais de pareilles pensées, et surtout de les exprimer.

— Il veut toujours que vous épousiez cet homme.

— Il me persécute pour cela.

Edgar prit vivement la main de la jeune fille.

— Mais vous résisterez, s'écria-t-il avec une sorte d'empressement éperdu.

— Jusqu'à la mort, dit Ariane.

Puis elle ajouta, avec un éclair farouche dans ses yeux noirs :

— A moins, comme je l'ai déjà dit à mon père, comme je vous l'ai écrit, à moins que je ne l'épouse pour vous venger, si tout espoir de salut nous était enlevé !

Edgar avait fait un mouvement.

— Vous, dit-il, la femme de cet homme ! j'aimerais mieux...

— Je ne serai pas sa femme. fit Ariane. Je serai sa persécutrice, son bourreau, sa furie, votre vengeresse !

— N'importe. Vous porterez son nom. Il

aura sur vous des droits...

La jeune fille frissonna.

— S'il s'avaisait jamais de les faire valoir ! fit-elle d'un ton menaçant.

— Mais, fit le jeune homme... Vous ne serez plus libre, si plus tard mon innocence était reconnue, si j'étais rendu à la liberté, à vous !

— Oh ! je quitterais tout !

— Mais vous seriez mariée.

— Son indignité serait reconnue et me délivrerait de tout lien avec lui.

Le jeune homme ne semblait pas convaincu. Cette idée de mariage, même dans les conditions que lui indiquait la jeune fille, même dans le but de le sauver ou de le venger et de perdre son rival, cette idée, disons-nous, lui répugnait, à lui, car il savait quelle intimité comporte le mariage, si Ariane l'ignorait.

Il prit entre ses mains les mains si blanches, si fines de celle qu'il adorait.

— Ecoutez-moi, Ariane, dit-il.

— Mon ami.

— Même au prix de mon salut, au prix de ma vengeance, il me serait douloureux de vous voir devenir l'épouse de ce misérable ! Même si vous deviez n'avoir avec lui aucun contact, ne lui adresser aucune parole, la pensée seule que vous seriez peut-être obligée un jour de subir les violences de cet homme ?

Le jeune homme tressaillit longuement, puis, il acheva dans un sanglot :

— J'en mourrais !

(A suivre.)

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

II

FORUM RUSTIQUE

« Riche-en-Bec » reprit haleine comme un plongeur qui sort de l'eau. Puis élevant son verre :

— Ceci n'est pas tant histoire de me rincer la cornemuse que pour avoir l'honneur de vous saluer, bourgeois...

— A votre santé brigadier. Voulez-vous redoubler ? Que diable on ne voyage pas sur une jambe...

— Tout de même le liquide n'est pas intempesitif pendant ces sacrées canicules de thermidor, — autrement dit juillet, — vieux style..

Il redoubla. L'ainé des Arnould poursuivit.

— Ainsi, vous pensez, camarade ?...

— Je pense qu'on empoignera les brigands — tôt ou tard, — dans un avenir subséquent, postérieur et indubitable... Mais pour le présent actuel ce n'est pas de cet atout-là qu'il se tourne.

— Ah !

— Il est question tout simplement, d'extraire de l'hospice du chef-lieu et de rapatrier dans son pays local, indigène et natif, un malade impotent, aliéné ou infirme dans une voiture fermée, hermétique et sous bonne garde à cette fin d'éviter qu'il s'échappe en chemin pour se livrer à des lubies fantastiques et répréhensibles...

Le brigadier allait — probablement — en dévider plus long...

Mais soudain se redressant et rassemblant les rénes :

Minute ! attention ! veuille au grain ? Voici mon supérieur qui *rapplique* de ce côté. Ouvrons l'œil et prenons l'attitude hiérarchique, subordonnée et militaire.

Philippe, s'en revenait, en effet, vers Jolibois, dit *Riche-en-Bec*. Il semblait réfléchir en marchant. Mais rien ne trahissait à l'extérieur la nature de ses réflexions.

Joseph Arnould s'en fut se rasseoir près de ses frères.

— Ce n'était qu'une fausse alerte leur murmura-t-il à l'oreille. Mais tenez-vous ferme, pour Dieu. Avez-vous donc envie de vous faire arrêter sur la mine ?

Après avoir quitté le lieutenant, le citoyen Thouvenel avait appelé le médecin d'un signe et paraissait continuer avec celui-ci la conversation entamée avec le frère de Denise.

La place se repeuplait peu à peu avant que l'Angéus de midi ne sonnât le coup de dîner, l'on avait le plaisir de tailler une bavette, de débattre un marché, d'échanger les nouvelles,

d'ébaucher une partie et de lamper une rasade. On affluait au jeu de quilles.

Déjà s'échangeait entre les parieurs le défi sacramental : « Deux sous pas deux ! » abréviation de la phrase ; « Gageons deux sous que tu n'abattras pas deux quilles ! » Et le chanteur et son pitre vociféraient à qui mieux mieux leurs refrains populaires.

— Hélas ! il était fatalement décidé qu'en ce jour bourré d'incidents, ces deux artistes perdraient et leur temps et leur peine !...

Comme l'on finissait par s'amasser autour de leurs pasquinades, une grande clameur de détresse tomba au milieu de l'atroupement du sommet de la côte qu'escaladait la route de Vitteux aux Armoises...

Cette clameur était poussée par ceux des habitants qui regagnaient les maisons étagées le long de la côte...

Elle fut répétée presque instantanément par tout ce qui circulait sur la place...

Philippe Hatier, devant le cabaret, le coude appuyé sur le garrot de la monture de Jolibois, donnait au brigadier des instructions que celui-ci écoulait, penché vers son chef...

Tout deux levèrent la tête au bruit...

Un cri d'angoisse terrible jaillit de la poitrine du lieutenant.

Cabri, le bidet du *Coq-en-Pâte*, descendait comme un tourbillon la rampe en pente courbe qui, — nous l'avons expliqué, — aboutissait au pont et partant, à la rivière.

L'animal dévorait l'espace, — les yeux en flammes, les naseaux grands ouverts, la cri-nière hérissée.

Derrière lui la frêle voiture, qu'il emportait dans son élan vertigineux, rebondissait comme un volant sur les inégalités du terrain.

Dans cette voiture, il y avait deux jeunes filles enlacées : Denise et Florence ! Marianne n'était plus sur le siège de devant. La Benjamine, expirante d'effroi, se tenait pelotonnée contre son amie, — comme dans un péril suprême un enfant s'accroche à sa mère. Son visage se cachait dans le sein de la sœur de Philippe. Celle-ci l'enveloppait de ses bras. Le front haut, l'œil intrépide, une légère rougeur aux joues, elle regardait — sans faiblir — l'endroit où toutes les douleurs de la vie devaient infailliblement finir pour elle.

C'est endroit, c'était le Petit-Vair coulant au bas de sa berge en arrête vive. Pour s'emmancher dans le pont étroit, la route, — qui déclinait de la côte, en passant à trente ou quarante mètres du *Grand-Vainqueur*, s'infléchissait d'une façon assez prononcée...

Or Cabri, affolé, piquait droit devant lui...

Et devant lui, nous le répétons, la rivière s'entassait dans la ravine profonde. Cheval, voiture et jeunes filles couraient vers ce véritable gouffre. Que si, d'aventure l'animal faisait un coude pour enfler le pont, le danger ne devenait pas moindre. A chaque bout de pont — qui avait juste en largeur la voie d'une charette ordinaire — se dressaient deux énormes bornes qui en rétrécissaient encore l'ab-bord ?

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Un nouveau Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie

Il n'est pas besoin de faire valoir l'utilité d'un pareil Dictionnaire. La librairie Garnier possédait l'excellent Dictionnaire de Louis Grégoire. Mais vieillissant dans quelques-unes de ses parties, devenu incomplet par suite de changements survenus dans l'état politique et géographique du monde, ce Dictionnaire avait besoin d'un sérieux remaniement.

M. Maurice Wahl, professeur et publiciste apprécié, a revu, corrigé et mis à jour l'ouvrage de Louis Grégoire ; il a remanié une partie des articles ; il en a ajouté un grand nombre de nouveaux. Ce nouveau Dictionnaire sera, nous n'en doutons pas, bien accueilli, aussi bien de ceux qui savent que de ceux qui apprennent ; nous le leur proposons avec confiance. Voici en quelques lignes le plan de l'ouvrage.

Histoire. — L'histoire des peuples et même des provinces est tout au long racontée dans ce Dictionnaire ; on n'y trouve pas seulement le récit de leurs gestes, guerre, faits d'armes, etc., mais de nombreux articles font connaître dans leurs points essentiels les religions, les sectes, les écoles philosophiques, etc. On trouvera dans ce Dictionnaire des notions nettes et précises sur les institutions, les magistratures, les usages, les cérémonies des principaux peuples, aussi bien sur les *archontes* d'Athènes et les *éphores* de Sparte, que sur les *Edits* chez les Romains et en France, et les *Enervés* de *Jumièges*, etc.

Biographie. — Ce n'est point une biographie universelle, mais tous les personnages importants, à différents titres, de tous les temps et de tous les pays, ont trouvé place dans ce Dictionnaire, avec une étude sur leurs œuvres, livres, tableaux, sculptures, etc.

Mythologie. — Les mythologies grecque et latine, avec des notions précises sur les attributs des divinités du paganisme, sur leurs fêtes ; la mythologie des peuples de l'Orient, de la Scandinavie ou de l'ancienne Gaule, etc., ont été soigneusement étudiées, toute discussion critique, toute opinion hypothétique ayant été scrupuleusement écartées.

Géographie. — Un véritable dictionnaire complet de géographie comparée est contenu dans cet ouvrage. La partie contemporaine surtout a été développée comme il convenait. C'est d'après les statistiques les plus récentes que sont donnés les renseignements sur l'industrie, le commerce, l'agriculture, etc.

Illustration. — Des vues de monuments ou de portraits de personnages célèbres reproduits avec soin d'après les documents les plus authentiques, se placent agréablement çà et là, à côté de descriptions ou de biographies.

Ce nouveau Dictionnaire, d'une impartialité exemplaire, sera consulté sans crainte et sans danger soit par les gens du monde, soit par les élèves des établissements universitaires, des maisons ecclésiastiques et des institutions de jeunes personnes.

Il était aussi à désirer qu'un ouvrage aussi utile fût mis à la portée de tous ceux qui veulent s'instruire. C'est pourquoi le mode de publication en livraisons a été adopté.

L'ouvrage complet formera un volume de plus de 2.000 pages ou 6.000 colonnes, caractère neufs, corps sept, contenant la matière de 60 volumes in-8° ; il est imprimé avec le plus grand soin sur papier vélin satiné. Il sera complet en 40 livraisons à 50 centimes ; les premières livraisons sont en vente.

(Garnier Frères, éditeurs, 6, rue des Saint-Pères, Paris.)

Le propriétaire-gérant : A. COUËSLANT.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGraphe A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont

exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables. et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux.

— Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie.

— Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords.

— Réparations.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la Gelée printanière et l'Oidium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfatages liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.